Marcel COCHET

Par : Fabrice Bourrée



Archives privées Denise Cochet

- Informations
  - Nom : COCHET
  - Prénom(s) : Marcel
- Etat civil
  - Date de naissance : 12/12/1913
  - Ville de naissance : Polliat
  - Département de naissance : Ain
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - moniteur de sport
  - Date de décès : 15/12/2001
  - Lieu de décès : Bourg-en-Bresse (Ain)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Libération
  - Date d'engagement : 1/11/1941
  - Département(s) de résistance : Ain
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 18/6/1943
  - Lieu d'arrestation : Bourg
  - Département d'arrestation : Ain
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Lyon
  - Date de condamnation : 08/11/1943

    - Motif(s) de condamnation :
      - Diffusion de tracts d'origine étrangère
      - Complicité de diffamation
    - Peine infligée : Réclusion
    - Durée de la peine : 6 ans
    - Parcours carcéral :
      - Bourg-en-Bresse
      - Lyon (Saint-Paul)
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 09/12/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 637
    - Préau ou autre affectation :
      - Préau 1
    - Compagnie de combat : 1ère Cie Heyriès
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 21 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Allach (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73274
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 30/04/1945
    - Lieu : Allach
- Reconnaissance
    - Médaille de la Résistance
    - Médaille de la Résistance avec rosette
    - Date du décret MRF : 16/06/1946

Biographie

Né le 12 décembre 1913 à Polliat, Marcel Cochet est radio et sergent dans l'infanterie en 1940. Démobilisé, il retrouve son emploi d'auxiliaire de la ville de Bourg-en-Bresse

jusqu'en mai 1941, date à laquelle il part à Antibes suivre une formation sportive. En septembre 1941, il intègre le lycée Lalande de Bourg-en-Bresse en qualité de professeur de sport adjoint. Au sein du lycée, il aide les jeunes hostiles au régime de Vichy à s'organiser, alors que la majorité des professeurs et de l'administration ne suit pas cette démarche.

Marcel Cochet est contacté en novembre 1941 par son frère André Cochet et Paul Pioda du mouvement Libération. Il devient successivement chef de sizaine, puis de trentaine et chef de trentaine de choc en juillet 1942. En novembre 1942, il participe au transport d'armes cachées à la Trappe des Dombes et accomplit ensuite des missions variées : enlèvement du fichier de recensement du STO (Service du travail obligatoire) de Bourg-en-Bresse en avril 1943, et du fichier départemental en mai 1943, sabotage du local de la Milice par grenadage en avril 1943, instruction militaire des chefs de trentaines en 1942 et 1943, sabotages de plusieurs magasins de collaborateurs en 1942 et 1943, réception de parachutages d'armes à Polliat, Lent, Chavannes-sur-Suran. Il participe également à l'organisation du mouvement FUJ (Forces unies de la jeunesse) au lycée, à la création de maquis à Lamoura et Saint-Claude et à leur ravitaillement en cartes d'alimentation.

Marcel Cochet est arrêté par la police judiciaire de Lyon le 18 juin 1943. Condamné par la section spéciale de Lyon à quatre ans d'emprisonnement, il est incarcéré à la prison Saint-Paul de Lyon puis à la centrale d'Eysses où il arrive le 9 décembre 1943.

Dans la perspective de l’évasion collective envisagée par le Comité directeur des détenus d’Eysses, l’éducation physique régulière devient obligatoire en janvier 1944. L’instruction physique est confiée à des moniteurs sportifs diplômés, comme le Lyonnais Jean Chardonnet, cycliste de haut niveau dans le civil, ou Marcel Cochet.

Il est déporté à Dachau et Allach, le 18 juin 1944, puis rapatrié en France le 25 mai 1945.

Par décret du 16 juin 1946, Marcel Cochet est décoré de la médaille de la Résistance française avec rosette.

Il reprend ensuite sa carrière de professeur d'EPS au lycée Lalande jusqu'à sa retraite en décembre 1973. Il joue un rôle de premier plan dans le monde du rugby, notamment avec l’équipe du lycée Lalande mais surtout à l'US bressane dont il est le soigneur officiel, fonction qu’il quitte en 1982 à 70 ans.

Marcel Cochet est décédé le 15 décembre 2001 à Bourg en Bresse.

Album photos

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE, DES SPORTS ET LOISIRS

UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

DIPLÔME

DU BREVET SPORTIF POPULAIRE

M Cochet Marcel a subi avec succès

les épreuves du BREVET SPORTIF POPULAIRE 1e Échelon, organisé sous

le contrôle de l'**Union des Sociétés de Gymnastique de France.**

A Bourg le 3 Juillet 1937

Le Président technique de l'Union — Le Président de la Fédération des Sociétés de l'Ain.

MOUVEMENT Libération Nationale

SIÈGE NATIONAL : 10, RUE DES PYRAMIDES PARIS (1er)

Paris le 23/2/51

Mouvement homologué par décret du Ministre des Forces Armées en date du 9 Juillet 1948 (J.O. du 13 Juillet 1948)

N° I-461

En application du décret N° 50.358 du 21 Mars 1950, vu la loi 49-418 du 25 Mars 1949 relative aux statuts et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

Nous soussignés : GAUTHEROT Marcel, Villas. de Bouthéas. BOURG
CHENEVAY Benj. Rue de la Citadelle. BOURG
MORIN Paul. Rue Ste Marguerite. BOURG

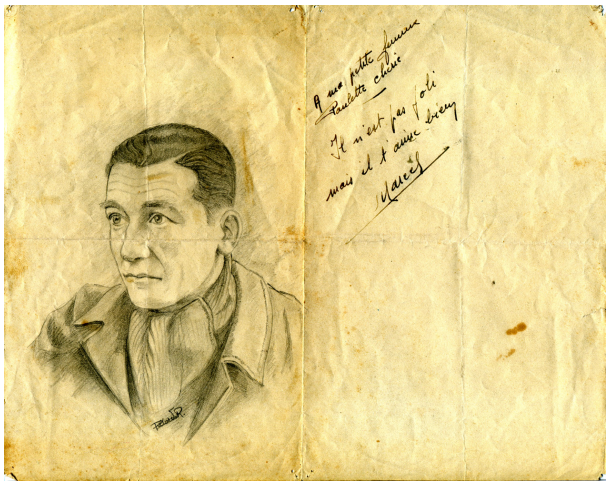
Certifions sur l'honneur que :

M COCHET Marcel
Pseudo Marcel VERCHERE
Né le 24 Décembre 1913 à POLLIAT (Ain)
Demeurant Route de Pont d'Ain à BOURG (Ain)
Membre actif carte N° 41-82 Fédération 2e Ligue
Membre dans la clandestinité du M.L.N. ex-M.U.R. au titre de Chef Départemental M.U.R. à Bourg
A été contacté par Gabriel Farconnet Fleche le 01 Novembre 1941
Activités dans la Résistance (1)
- nov.1941 :Homme de Sixaine à Libération.
- 1942 :Chef de Sixaine -id-
- 1943 :Chef de Trentaine -id-
- juil.1943:Chef de Trentaine de choc.
- 1943 :Responsable départemental de Libération.
- -id- :Responsable départemental M.U.R. à leur formation.

Missions :
- Disparition des listes de recensement des S.T.O. de BOURG et du département de l'Ain.
- Sabotage du local de la Milice (par grenade).
- Instruction militaire de chefs de trentaine.
- Participation aux maquis.
- Arrêté le 16 Juin 1943 par la section spéciale de la P.J. de LYON (en service commandé) et condamné à 4 ans de prison et 6 ans de réclusion.
- 1943 : Interné à la prison de BOURG, puis à celle de LYON et à la Centrale d'EYSSES.
-1944-1945 :Déporté (COMPIEGNE- DACHAU- AILLACH).

BOURG, le 10 Février 1951.

(1) Bien spécifier les missions dont il a été chargé avec les dates et les fonctions effectives.



A ma petite femme
Paulette chérie
Il n'est pas parfait
mais il t'aime bien
Marcel

A mon camarade et ami Marcel
sur 9 colonnes

L'année vient de mourir, une année vient de naître.
Dans l'éternel printemps que serait votre vie,
Si les femmes méchantes ignorant à disparaître
De cette humanité où les tous sont mauvais.-

Toi l'exemple vivant des femmes courageux
Qui luttent pour l'Amour de la France éternelle
Au seuil de ce printemps, Quand renaît les eaux
Que je formule ici pour la Patrie plus belle.

Quand ta tâche accomplie, retrouvant le foyer
Où tout petit enfant, sur tes genoux blottis
Dira "Papa chéri, veux-tu me raconter
Des belles aventures, avec tes vrais amis

Quand la chère Maman, les yeux remplis de larmes
Te prendra bientôt tendrement sur ton cœur
Son sourire viendra apaiser les alarmes
Que les Mamans enferment au fond de leur cœur

Quand ta femme chérie, à la fin d'un beau jour
Mettra sur ton épaule, sa tête fatiguée
Un vrai digne Ami au pur et grand Amour
Que donne la Compagne au Compagnon aimé

Quand notre chère France enfin libre et heureuse
Grandira dans le monde en faisant notre orgueil
Toujours, nous penserons à ces soirées joyeuses

Qui ensemble nous passions pour oublier nos deuils

Quand nous reposerons sous une froide pierre
Que nos petits enfants viendront nous leurs fleurs
Elles nous diront qu'à tous nous pardonne le Père
Nous dormirons en paix.- Il est aussi le bonheur

L. Pde Juillet





DÉCRET

portant attribution de la

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sur la proposition du MINISTRE DE L'INTERIEUR

Vu l'Ordonnance N° 42 du 9 Février 1943, instituant une Médaille de la Résistance Française ;
Vu l'Ordonnance du 7 Janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance Française ;
Vu l'avis de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance Française,

DÉCRÈTE :

Article 24 :

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE
est décernée àvec Rosette

M Marcel COCHET

Article 52 :

Le MINISTRE DE L'INTERIEUR
est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Française. du II Juillet 1946.

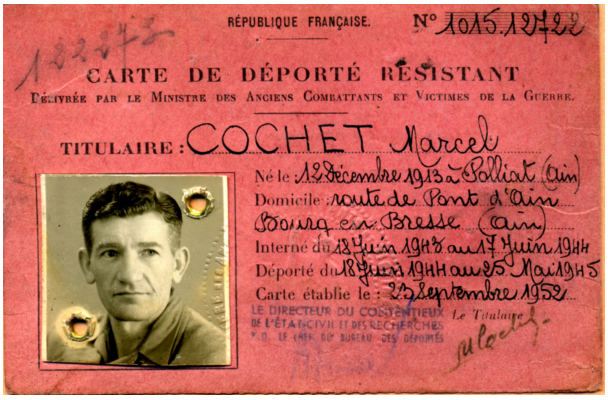
Fait à PARIS, le 16 Juin 1946

Par le Gouvernement Provisoire de la République Française : Félix GOUIN

Le Ministre de l'Intérieur :
Edouard DEPREUX

— *POUR AMPLIATION* —
PARIS, le 7 Avril 1988

Le Général d'Armée Jean SIMON,
Chancelier de l'Ordre de la Libératic



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 1015.19722

CARTE DE DÉPORTÉ RÉSISTANT

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : COCHET Marcel

Né le 12 décembre 1913 à Polliat (Ain)
Domicile : route de Pont d'Ain
Bourg en Bresse (Ain)
Interné du 13 Juin 1943 au 17 Juin 1944
Déporté du 18 Juin 1944 au 25 Mai 1945
Carte établie le : 25 Septembre 1952

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX
DE L'ÉTAT CIVIL ET DES RECHERCHES
P. O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS

Le Titulaire

